

## Engagement qualité

M.L.D.Housekeeping met un point d'honneur à respecter les spécificités de chaque client : l'éthique de l'entreprise, son secteur d'intervention, les spécificités de ses produits/prestations, le segment client, le public en situation de handicap, le profil de ses collaborateurs et son lieu d'implantation (A l'étranger, en Métropole, ou aux DOM).

Les modules de perfectionnement traditionnels ne correspondent pas toujours aux besoins des salariés, qui peuvent être par ailleurs parfois réticents. Certains projets nécessitent aussi des formations particulières et adaptées au métier. La construction d'un programme personnalisé est un atout pour l'entreprise et les collaborateurs.

M.L.D.Housekeeping s'engage à satisfaire les exigences du Décret Qualité du 30 juin 2015, à savoir les six critères mentionnés et le critère relatif au respect de la réglementation en formation professionnelle continue :

- ▶ L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- ▶ L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation au public de stagiaires.
- ▶ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation.
- ▶ La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations.
- ▶ Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.
- ▶ La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

M.L.D.Housekeeping s'engage à veiller au respect des dispositions de la Démarche Qualité dans sa globalité, à avoir le souci constant de juger de sa mise en œuvre ainsi que d'assurer l'évolution de son système Qualité et à réaliser uniquement des actions de formation professionnelle continue pour lesquelles sa compétence et son expertise ont été certifiées par ICPF & PSI.

La présente Démarche Qualité est complétée par un engagement déontologique, qui a également vocation à être communiqué à tous les clients.

